

ARELAL – CNARELA

Association Régionale des Enseignants
de langues anciennes de Lyon

CRDP, 47 – 49 rue Philippe de Lassalle
69316 LYON cédex 4

site internet : <http://arelal.fr>

Lyon, le 24 juin 2013

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris, par notre représentante à la dernière assemblée générale de la Cnarela, que le Capes de lettres classiques allait disparaître en tant que tel, et que les langues anciennes seraient reléguées au statut de simple option dans un capes de lettres unifié.

Cet obscurcissement de nos matières risque de précipiter leur effacement et disparition à l' Université, puis à tous les niveaux d'enseignement. Au collège le latin et le grec subissent de plein fouet la concurrence des langues européennes dont l'expansion est favorisée par l'Administration, au lycée une large palette d'options les marginalise aussi.

Nous ressentons donc cette nouvelle décision, prise au sujet de la place de nos enseignements dans le cadre de la formation générale, comme une atteinte fatale, et nous n'en comprenons ni la nécessité, ni les motivations réelles.

Sûrs de votre attachement à un patrimoine culturel bimillénaire, nous sollicitons de votre haute bienveillance la prise en compte des arguments légitimes qui figurent dans la motion rédigée par la Cnarela ainsi que la programmation d'un nombre suffisant de postes à profil latin et grec. Pour notre part, le rétablissement d'un concours séparé, qui serait propre à assurer aux langues anciennes une indispensable visibilité, nous semble être la solution la plus salvatrice.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expressions de nos sentiments les plus respectueux et dévoués.

Le président, mandaté par le bureau à l'unanimité